

Mission

Le soigneur assure et contrôle l'hébergement et l'entretien des animaux de laboratoire ou d'élevage ainsi que la maintenance de leur environnement

Activités principales

- Assurer l'entretien des animaux (litières, alimentation, abreuvement)
- Effectuer des observations sur les animaux et surveiller leur état de santé
- Entretenir les lieux d'hébergement des animaux et les espaces d'élevage
- Contrôler l'environnement des animaux (air, lumière, température, bruit)
- Gérer, préparer et mettre à disposition le matériel d'élevage et d'expérimentation (approvisionnement, stockage, distribution de cages, biberons...)
- Tenir un cahier d'observation et rendre compte de tout dysfonctionnement
- Réaliser des mises à mort selon la réglementation en vigueur
- Assurer le fonctionnement des appareillages et des équipements
- Procéder à l'évacuation des déchets en respectant les règles d'hygiène et sécurité
- Tenir le registre des entrées et des sorties
- Procéder à la comptabilisation des effectifs

Compétences principales

Connaissances

- Notions de base en biologie.
- Connaissance des espèces animales concernées
- Notions de base en calcul
- Connaissance des règles dans le domaine de l'expérimentation animale
- Connaissance des règles d'hygiène et sécurité

Compétences opérationnelles

- Manipuler un animal (préhension, contention)
- Travailler en équipe et communiquer au sein du service

- Utiliser des appareils de stérilisation (autoclave ...) et des équipements d'élevage
- Utiliser du matériel spécifique lié au modèle animal
- Utiliser les appareils de mesure courants
- Savoir utiliser les produits dangereux
- Faire des calculs mathématiques simples (dilution, règle de trois...)
- Utiliser l'outil informatique (messagerie et bureautique de base)

Conditions particulières d'exercice

- L'activité s'exerce dans une unité expérimentale d'élevage ou de production animale.
- Contraintes de service dans certains contextes de travail (horaires décalés, astreintes le week-end et jours fériés...)
- Adaptation éventuelle aux contraintes de travail en milieu confiné ou en zone protégée.
- Adaptation éventuelle aux contraintes de travail en milieu extérieur

Diplôme réglementaire exigé - formation et expérience professionnelle souhaitables

- Pour le concours externe dans le grade d'adjoint technique principal de 2ème classe : un diplôme de niveau V
- Formations et expérience professionnelle souhaitables : Ecole d'animalier, BEPA option animalier de laboratoire ou productions animales / Qualification à l'expérimentation animale de niveau 3

Tendances d'évolution (facteurs clés à 3 ans et impacts sur l'emploi-type)

- Gestion d'élevage
- Mise en œuvre des procédures (injection, prélèvement, pesée, alimentation, suivi expérimental, suivi de la reproduction...)
- Procéder au marquage et à l'identification des animaux
- Tenu du cahier de suivi des élevages
- Mutualisation des activités au sein des centres d'expérimentation animale